



LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds et états financiers audités

31 décembre 2023



Table des matières

	Page
Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1 - 5
Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6-7
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	10
Tableaux des flux de trésorerie	11
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	12 - 16
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	17 - 19
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	20
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	21
Sommaire des tableaux du portefeuille de placements	21
Notes afférentes aux états financiers	22 - 30
Tableau des conventions de bourses et des contrats d'entiercement	31

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers et les états financiers audités annuels complets de la Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »). Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant notre Service à la clientèle au 1-800-246-1203, en nous écrivant au 3221 North Service Road, Burlington (Ontario) L7N 3G2 ou en consultant notre site Web au www.cefi.ca ou le site Web de SEDAR au www.sedar.com.

Les participants aux régimes peuvent également obtenir de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration de la Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation »), le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Objectifs de placement

Les régimes investissent les fonds cotisés par des parents, des grands-parents et d'autres personnes afin de financer les frais de scolarité et les autres dépenses d'enfants ayant l'intention de poursuivre des études postsecondaires (les « bénéficiaires »). Les principaux objectifs de placement des régimes sont d'obtenir une croissance à long terme de l'épargne tout en assurant la protection de celle-ci. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, nos conseillers en placements à l'égard des titres à revenu fixe utilisent des stratégies de gestion active du portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion des courbes de rendement et de la durée, la répartition par secteurs, l'analyse de crédit et les opérations intramarchés sur écart. À compter de mai 2014, conformément à un engagement signé le 22 novembre 2013, le revenu de chaque régime peut désormais être investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, y compris des fonds négociés en bourse (FNB), sous réserve de certaines restrictions.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre les objectifs de placement des régimes, l'épargne et les produits de placement gagnés sur celle-ci sont investis conformément aux restrictions et pratiques de placement normalisées contenues dans l'*Instruction générale canadienne n° 15* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont ainsi limités aux « placements admissibles », ainsi qu'il est défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* relativement aux régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE »).

Les investissements des régimes se composent principalement d'obligations qui ont été émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou un des gouvernements provinciaux ainsi que d'obligations d'institutions financières, d'obligations de sociétés et de bons du Trésor du gouvernement du Canada.

Au 31 décembre 2023, environ 28,5 % de l'actif des régimes avait été investi dans des actions ordinaires inscrites à la cote d'une bourse au Canada.

L'actif des régimes est géré par nos conseillers en placements : Fiera Capital, Franklin Templeton et Guardian Capital. L'actif est réparti entre divers segments et secteurs de marché en fonction des prévisions de nos conseillers en placements, de la Politique en matière de placement de la Fondation et de la réglementation des valeurs mobilières. La répartition des montants entre chacun des conseillers en placements est fondée sur les résultats des évaluations du rendement internes périodiques, les réunions trimestrielles avec les conseillers en placements et les évaluations qualitatives des conseillers en placements, et ce, selon ce que la direction des régimes juge être important pour la gestion de l'actif.

Risque

Depuis mai 2014, le revenu de chaque régime est investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, ce qui comporte la prise d'un risque associé aux capitaux propres, c'est-à-dire le risque financier découlant du fait de détenir des titres de capitaux propres dans un placement donné.

Toutefois, ce risque est atténué par notre énoncé de politique de placement conclu avec le gestionnaire de titres de capitaux propres qui prévoit, entre autres, des limites de concentration, des paramètres d'exposition à un titre donné ou aux titres d'un secteur en particulier ainsi que des exigences de capitalisation boursière minimales applicables aux titres détenus afin de minimiser le risque de liquidité inhérent à certains titres de capitaux propres.

Résultats d'exploitation

Par rapport au dernier exercice, les actifs nets des régimes ont diminué de 4,40 % par suite d'une baisse du nombre total de parts dans les régimes, s'établissant à 0,85 milliard de dollars à la fin de 2023. Les placements des

régimes ont affiché un taux de rendement global de 8,53 % en 2023. L'indice de référence utilisé aux fins de comparaison est composé dans les proportions suivantes :

- Indice de référence des titres à revenu fixe : 50 % de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada, 30 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE TMX Canada et 20 % de l'indice obligataire secteur financier FTSE TMX Canada;
- Indice de référence des titres de capitaux propres : 95 % du rendement total de l'indice composé S&P/TSX et 5 % du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture du dollar canadien.

En 2023, l'indice de référence mixte a affiché un rendement de 7,66 %.

Commentaire sur le marché

Le marché canadien des titres à revenu fixe a changé plusieurs fois de direction et l'incertitude est restée élevée, les mesures liées à la politique monétaire des banques centrales occupant le devant de la scène. L'exercice 2023 peut être qualifié de très volatil, les rendements canadiens ayant fluctué au gré des humeurs changeantes du marché. Toujours au centre des préoccupations, l'inflation a été le principal facteur considéré par les responsables des banques centrales pour déterminer dans quelle mesure leur politique monétaire devait être resserrée et combien de temps elles devaient maintenir ces mesures restrictives avant de pouvoir crier victoire dans la lutte contre l'inflation.

Le marché canadien des titres à revenu fixe a connu d'importantes difficultés au début de l'exercice. Nombreux sont ceux qui prévoyaient que le coût élevé du capital entraînerait un important ralentissement, voire une récession, en 2023. Les investisseurs étaient en quête d'obligations de tous les secteurs, comme les obligations d'État, les obligations de sociétés et les obligations à rendement élevé. La crise des banques régionales américaines, survenue à la fin du premier trimestre, a accru la demande et constitué un motif supplémentaire de ruée vers les titres de qualité. Les rendements ont dégringolé et les écarts de taux se sont accrus dans la tourmente. La Réserve fédérale américaine a rapidement offert son soutien au secteur et rétabli un certain ordre. L'attention du marché s'est alors à nouveau tournée vers l'inflation et les taux directeurs des banques centrales.

La Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont continué à insister sur le fait que leur priorité était de s'assurer que l'inflation soit en voie d'atteindre durablement leur cible de 2 % et que leurs attentes concernant l'inflation n'avaient pas changé. La Banque du Canada a expressément indiqué qu'elle suspendait les hausses de taux en janvier 2023 afin de permettre aux hausses de taux directeur déjà adoptées de faire leur effet dans l'économie réelle, ce qui a relancé l'important marché canadien de l'habitation, où les activités ont atteint un sommet durant les mois du printemps. Compte tenu du taux de croissance et de l'inflation toujours trop élevés, la Banque du Canada a fait preuve de fermeté en annonçant en juin et en juillet deux nouvelles hausses de taux dans le but de mater la demande excédentaire et de conserver sa crédibilité quant à sa volonté de ne pas tolérer une inflation élevée. La Réserve fédérale américaine a aussi rehaussé ses taux au cours du premier semestre de l'exercice, imposant une dernière hausse de 25 points de base en juillet.

Les intervenants du marché ont perçu le ton ferme et la détermination des banques centrales à lutter contre l'inflation, ce qui a eu pour effet de propulser les rendements obligataires à la hausse. Compte tenu de la croissance économique résiliente aux États-Unis et de l'offre accrue d'obligations d'État attribuable aux emprunts découlant des déficits budgétaires, les taux ont atteint leurs points culminants durant les mois d'automne. L'inflation, qui a diminué de près de la moitié au Canada au cours de l'exercice pour passer de 6,3 % à 3,4 %, avait toutefois déjà commencé à montrer des signes d'essoufflement. Cette amélioration, de même que l'apparition de

certaines signes que l'incidence cumulative des hausses précédentes de taux commençait à se faire sentir, a fait naître l'espoir que la dernière hausse de taux soit arrivée. Les marchés ont réagi par une flambée des cours qui a donné lieu à un redressement marqué des rendements tout le long de la courbe des obligations d'États et donné un élan considérable au marché au quatrième trimestre.

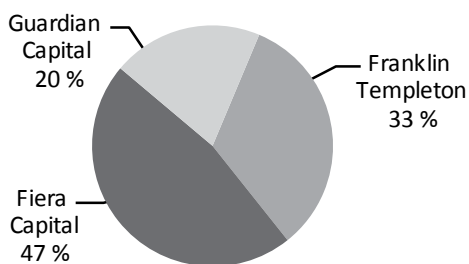
Les commentaires ont avant tout porté sur les rendements et les taux directeurs à la hausse cette année. La poussière étant retombée, les taux ont augmenté de 75 points de base pour l'exercice, alors que les rendements des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans avaient perdu 19 points de base à la fin de l'exercice. Les écarts des obligations de sociétés canadiennes ont diminué de 39 points de base pour l'exercice, ce qui a donné un coup de pouce supplémentaire aux rendements des obligations. Après un accroissement important au premier trimestre, lors de la crise des banques régionales, les écarts ont été relativement favorables pour l'essentiel du reste de l'exercice 2023. Les instruments de crédit ont progressé au dernier trimestre de l'exercice, les actifs à risque affichant une reprise en fin de l'exercice.

Après un premier semestre remarquable mais volatil attribuable en partie à l'optimisme des investisseurs en ce qui a trait à la technologie et à l'amélioration des données économiques, le marché canadien a affiché un recul généralisé au troisième trimestre de 2023. Les titres des secteurs de la technologie et des biens de consommation ont quitté les sommets qu'ils avaient atteints, par suite de l'augmentation des prix des produits de base qui a poussé les cours des titres du secteur de l'énergie à la hausse. Après trois trimestres consécutifs de rendements positifs, l'indice composé S&P/TSX est retourné en territoire négatif au troisième trimestre, le ralentissement généralisé touchant presque tous les secteurs. Au cours du dernier trimestre de l'exercice, les actions canadiennes ont affiché une progression rapide et soutenue dans la plupart des secteurs alors que l'espoir d'un atterrissage en douceur ravivait l'optimisme sur le marché. La possibilité que les hausses de taux d'intérêt tirent à leur fin se concrétisant, les titres des secteurs de la technologie et des services financiers ont pris les devants, tandis que ceux du secteur de l'énergie se sont repliés par rapport aux sommets précédemment atteints. À la fin de 2023, l'indice composé S&P/TSX affichait son rendement sur trois mois le plus élevé depuis plus de deux ans.

Tout au long de l'année, l'équipe responsable de la composante actions canadiennes a continué d'investir dans des sociétés de grande qualité offrant des cours attrayants, en mettant fortement l'accent sur la préservation du capital. Notre objectif est de détenir les titres de bonnes sociétés qui ont démontré leur capacité à créer une valeur intrinsèque pour nos investisseurs, car cette approche nous a permis de dégager des rendements supérieurs au fil du temps, et ce, à moindre risque.

En 2023, notre portefeuille d'actions canadiennes a progressé de 15,6 %, surpassant l'indice de référence de 385 points de base. Même si nous ne détenons aucune exposition à certaines actions du secteur de la technologie qui ont dégagé les rendements les plus élevés sur le marché, notre stratégie nous a permis d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence tout en nous offrant une protection efficace contre les pertes tout au long de l'exercice. Ce résultat est en partie attribuable à une sélection judicieuse des titres dans les secteurs des produits industriels, des services de communication et des biens de consommation discrétionnaire. Nos perspectives pour 2024 demeurent inchangées et nous continuons de faire preuve de rigueur et de respecter notre philosophie d'investissement.

Au 31 décembre 2023, les conseillers en placements géraient les pourcentages d'actifs suivants pour le compte des régimes :



Événements récents

Des signes de ralentissement de l'économie et de l'inflation indiquent que le cycle actuel de hausses des taux tire possiblement à sa fin. Nous travaillons avec notre scénario de base, selon lequel la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque du Canada et la Banque centrale européenne maintiendront leurs taux directeurs à leurs niveaux actuels au début de 2024, les premières réductions commençant à l'été 2024. Ce scénario ne cadre pas avec les cours du marché à la fin de l'exercice, qui ont été établis en fonction de la possibilité de réductions de taux au premier trimestre de 2024. En ce qui concerne notre scénario de base, nous suivons de très près l'inflation dans le secteur des services, qui demeure relativement élevée et pourrait avoir pour effet de retarder les premières réductions de taux. Même si nous ne pouvons pas exclure la possibilité d'une pression accrue à la hausse sur les taux d'intérêt ou les écarts de taux à court terme, selon notre scénario de base, la stratégie relative aux obligations nous positionne bien pour traverser cette période d'incertitude et de volatilité (y compris un ralentissement économique) et offre des rendements intéressants par unité de risque. Nous nous attendons à ce que les effets décalés des hausses de taux précédentes et le coût élevé du capital continuent à influencer sur l'économie au cours des prochains trimestres et provoquent un ralentissement. Nous sommes donc prudents et enclins à adopter une position défensive. La croissance économique emprunte une trajectoire différente au Canada et aux États-Unis; cependant, nous ne nous sommes pas encore débarrassés de l'inflation élevée et persistante. Les marchés du travail canadien et américain sont demeurés vigoureux, mais nous prévoyons que le taux de chômage augmentera à mesure que se feront sentir les effets de la politique monétaire restrictive en vigueur sur l'économie réelle. Nous prévoyons que l'exercice sera caractérisé par une volatilité des prix et des facteurs macroéconomiques changeant rapidement.

Étant donné ces risques et le niveau actuel des taux d'intérêt, nous maintiendrons une durée légèrement plus élevée que celle de l'indice de référence au sein de notre portefeuille. En outre, nous continuons de privilégier une surpondération en obligations à moyen terme qui bénéficieraient d'une accentuation de la pente de la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada dans l'éventualité où des réductions de taux sont adoptées. Vu les perspectives économiques, nous allons rester sélectifs et prudents en ce qui a trait aux obligations de sociétés qui présentent des occasions liées à la valeur relative.

Transactions entre parties liées

Le Fonds d'études pour les enfants Inc. (le « FEEI ») est inscrit en tant qu'agent d'inscription du régime de bourses en vertu des lois sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Il a obtenu l'approbation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour exploiter les régimes enregistrés d'épargne-études et par Emploi et Développement social Canada (« EDSC ») pour traiter les dépôts des titulaires de régimes afin d'obtenir les subventions gouvernementales (Subventions canadiennes pour l'épargne-études, Bon d'études canadien, Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique et Incitatif québécois à l'épargne-études) au nom des titulaires de régimes.

Aux termes d'une entente conclue avec la Fondation, le Fonds d'études pour les enfants Inc. a été nommé agent d'inscription du régime de bourses de la Fondation pour l'éducation des enfants du Canada et il est l'agent d'inscription et l'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de cette entente et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des frais de vente, des frais de dépôt, des frais administratifs et des frais de service. Comme l'agent d'inscription du régime de bourses est une entreprise de commercialisation et d'administration détenue en propriété véritable par un administrateur de la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses est considéré comme une partie liée.

Frais de gestion Frais d'administration annuels

Tous les frais de distribution et d'administration des régimes sont actuellement acquittés par l'agent d'inscription du régime de bourses. Des représentants commerciaux partout au Canada assurent la distribution des régimes. L'administration des régimes comprend la couverture des frais permanents de maintien et d'administration de ceux-ci. L'agent d'inscription du régime de bourses est indemnisé pour les charges qu'il engage en frais d'administration annuels calculés et payables semestriellement au taux annuel de 0,5 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime collectif avec options, de 1,5 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime Individuel, de 0,95 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime

Performants et de 1,00 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime Performants ayant conclu des conventions qui ont été signées après septembre 2020, y compris les subventions gouvernementales et tous les revenus gagnés. En 2023, des frais d'administration de 5 405 788 \$ ont été payés à l'agent d'inscription du régime de bourses.

Honoraires du fiduciaire dépositaire

En 2023, Scotiatrust, fiduciaire dépositaire et fiduciaire des bourses d'études, a reçu des honoraires totalisant 124 893 \$. En contrepartie des honoraires,

le fiduciaire reçoit les sommes à investir et les revenus, règle les transactions sur placements, assure la garde de l'actif et tient des dossiers de placement.

Frais de gestion de portefeuilles

Les régimes retiennent les services de trois conseillers en placements professionnels pour gérer les placements des régimes. Les frais sont calculés mensuellement en fonction de la valeur finale de l'actif net géré par chacun des conseillers en placements. Les frais de gestion de portefeuilles moyens pour 2023, établis d'après les actifs nets, se sont élevés à environ 0,161 %.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant les régimes et ont pour objet de vous aider à comprendre leurs résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

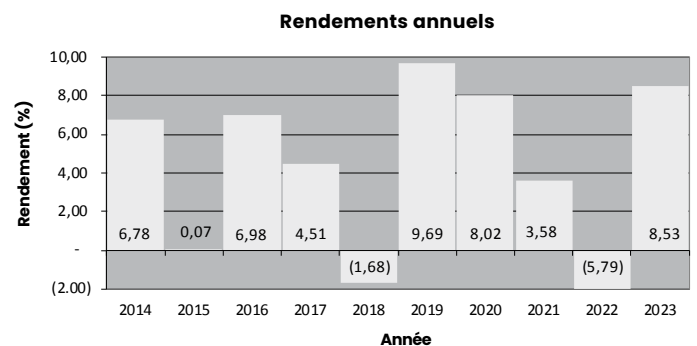
	2023	2022	2021	2020	2019
État des actifs nets					
Total des actifs	853 026 257 \$	891 972 838 \$	1 041 524 187 \$	1 090 752 141 \$	1 072 545 123 \$
Actifs nets	845 512 265 \$	884 398 075 \$	1 033 382 277 \$	1 081 478 843 \$	1 063 315 699 \$
Variation des actifs nets (%)	-4 %	-14 %	-4 %	2 %	3 %
État du résultat net					
Produits de placement nets	26 113 225 \$	23 398 662 \$	25 963 128 \$	37 761 569 \$	37 531 660 \$
État des variations des actifs nets					
Bourses d'études	36 398 952 \$	34 317 568 \$	33 939 510 \$	31 818 000 \$	28 709 530 \$
Subventions	22 997 180 \$	20 239 886 \$	19 529 503 \$	17 855 376 \$	15 720 413 \$
Autres					
Nombre total de parts dans les régimes	375 397	419 492	460 052	498 427	534 501
Variation du nombre total de parts dans les régimes (%)	-11 %	-9 %	-8 %	-7 %	-6 %

Rendement passé

Les régimes ont atteint leurs objectifs de placement et ont produit des résultats positifs pour les souscripteurs et les bénéficiaires des régimes. Le rendement passé des régimes n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le taux de rendement annuel selon la valeur marchande, pondéré en fonction de la durée des régimes, après les frais, pour les 10 dernières années, sous forme de pourcentages.



Rendements composés annuels

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels des régimes pour les périodes closes le 31 décembre 2023. Les titres n'ont pas été négociés avant 2014.

La moyenne pondérée sur un an de l'indice de référence des titres à revenu fixe et de l'indice de référence des titres de capitaux propres au 31 décembre 2023 a été de 7,66 %.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net des régimes (%)	8,53 %	1,93 %	4,64 %	3,96 %
Indice de référence des titres à revenu fixe mixte actuel (*)	5,78 %	-1,99 %	1,12 %	2,28 %
Indice de référence des titres de capitaux propres (**)	12,32 %	9,72 %	11,52 %	s. o.

* L'indice de référence utilisé pour la répartition des titres à revenu fixe est composé dans une proportion de 50 % de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada, de 30 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE TMX Canada et de 20 % de l'indice obligataire secteur financier FTSE TMX Canada.

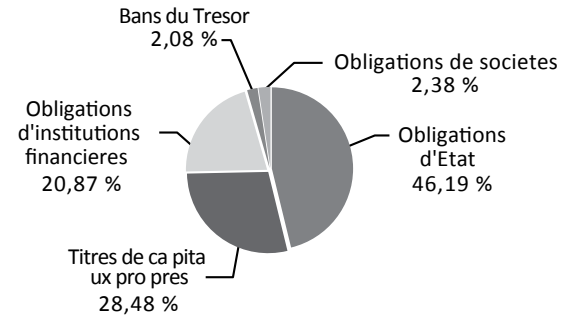
** L'indice de référence utilisé pour la répartition des titres de capitaux propres est composé dans une proportion de 95 % du rendement total de l'indice composé S&P/TSX et dans une proportion de 5 % du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture du dollar canadien.

Aperçu du portefeuille de placements

La répartition des placements des régimes par catégories d'actifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

Catégories d'actifs	% du total
Obligations d'État	46,19 %
Titres de capitaux propres	28,48 %
Obligations d'institutions financières	20,87 %
Bons du Trésor	2,08 %
Obligations de sociétés	2,38 %
<hr/>	
Total	100,00 %

Composition des actifs



LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global

31 décembre 2023

Valeur nominale/ actions	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% du portefeuille
19 697 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,750 %	2 juin 2032	19 316 176	19 756 288	2,3 %
18 547 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2024	18 672 020	18 430 896	2,2 %
17 623 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2031	16 981 432	15 756 901	1,9 %
4 071	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			4 895 764	13 374 334	1,6 %
191 238	FINB BMO S&P 500			5 612 936	13 212 633	1,6 %
13 524 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 ^{er} juin 2033	12 561 924	13 146 139	1,6 %
86 627	CGI INC.			8 016 860	12 296 703	1,5 %
60 027	THOMSON REUTERS CORP.			4 903 922	11 629 032	1,4 %
120 473	DOLLARAMA INC.			4 911 867	11 503 967	1,4 %
108 712	CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE			7 002 665	11 393 018	1,3 %
8 495 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN	0,000 %	4 janv. 2024	11 718 048	11 256 850	1,3 %
81 889	BANQUE ROYALE DU CANADA			7 862 774	10 973 126	1,3 %
52 035	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			6 626 560	10 607 855	1,3 %
61 990	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			7 126 642	10 324 435	1,2 %
10 258 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,650 %	2 juin 2033	9 532 126	10 160 754	1,2 %
86 355	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			5 830 697	10 025 816	1,2 %
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	12 431 361	9 994 864	1,2 %
311 145	GROUPE TMX LIMITÉE			6 229 777	9 972 197	1,2 %
125 982	ALIMENTATION COUCHE-TARD			5 310 213	9 830 375	1,2 %
138 531	METRO INC			7 251 261	9 501 841	1,1 %
47 984	WASTE CONNECTIONS INC.			6 118 623	9 494 114	1,1 %
9 555 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	11 sept. 2024	9 633 218	9 397 916	1,1 %
9 577 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,500 %	1 ^{er} déc. 2032	9 076 525	9 131 765	1,1 %
9 194 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,800 %	15 déc. 2024	9 042 307	8 955 416	1,1 %
8 995 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,900 %	15 juin 2024	9 000 158	8 908 918	1,1 %
25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global				225 665 856 \$	289 036 153 \$	34,1 %

Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration. La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers.

La direction a mis en place des processus appropriés pour s'assurer de présenter de l'information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les méthodes comptables significatives que la direction estime appropriées pour la Fondation sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

Donna J. Haid

Présidente et chef de la direction



Le 27 mars 2024

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs externes de la Fondation. Ils ont effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration leur opinion à l'égard des états financiers. Leur rapport est présenté ci-dessous.

Melissa Boughner

Chef des services financiers



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement

du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Rapport des auditeurs indépendants (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

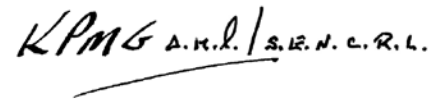
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Toronto, Canada
Le 27 mars 2024



**Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés**

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États de la situation financière

Au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2022

Actifs

Trésorerie	2 259 592 \$	4 158 264 \$
Placements, à la juste valeur (note 6)	846 388 871	883 257 745
Intérêts courus	3 491 291	3 504 794
Dividendes à recevoir	359 150	384 940
Subventions gouvernementales à recevoir	527 353	667 095
Total des actifs	853 026 257	891 972 838

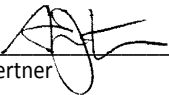
Passifs

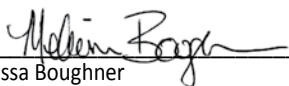
Montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses (note 11)	734 582	553 840
Montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations	6 779 410	7 020 923
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	845 512 265 \$	884 398 075 \$

Ventilation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires :

Dépôts de souscripteurs reçus d'avance	656 288 \$	696 400 \$
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	380 443 945	433 897 189
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 669 979	2 599 025
Produits de placement cumulés sur les dépôts de souscripteurs	167 455 459	158 809 218
Produits de placement cumulés aux termes de conventions d'entiercement	1 250 125	1 094 902
Subventions gouvernementales (note 3)	194 937 721	204 694 899
Produits de placement cumulés sur les subventions gouvernementales	89 478 428	77 041 865
Fonds complémentaire de bourses (note 9)	8 158 403	5 080 898
Fonds d'enrichissement (note 9)	461 917	483 679
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	845 512 265 \$	884 398 075 \$

Approuvé par le conseil d'administration de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada.


Arie Gaertner, administrateur


Melissa Boughner, administratrice

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2023

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2022

États du résultat global

Produits

Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs	13 403 876 \$	10 174 937 \$
Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	169 744	105 022
Produits d'intérêts tirés des subventions gouvernementales	7 470 041	5 528 974
Produits d'intérêts tirés du fonds complémentaire de bourses	293 645	191 026
Produits de dividendes tirés des dépôts de souscripteurs	3 514 699	3 635 335
Produits de dividendes tirés des subventions gouvernementales	1 506 526	1 394 786
Profits réalisés sur la vente de placements	2 484 185	4 924 225
Variation des profits latents (pertes latentes), montant net	44 215 295	(83 939 677)
Total des produits	73 058 011	(57 985 372)

Charges

Frais d'administration	1 160 614	1 046 660
Honoraires du fiduciaire	124 893	138 430
Frais de gestion de portefeuille	1 412 719	1 339 344
Honoraires et frais du Comité d'examen indépendant	19 265	19 209
Jetons de présence	12 000	12 000
Total des charges	2 729 491	2 555 643

Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires

70 328 520 \$	(60 541 015) \$
----------------------	------------------------

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2023

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2022

Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice	884 398 075 \$	1 033 382 277 \$
Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	70 328 520	(60 541 015)
Transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires		
Dépôts de souscripteurs	31 819 887	36 938 809
Honoraires déduits des dépôts de souscripteurs (note 11)	(6 872 581)	(7 697 161)
Retraits de dépôts de souscripteurs à la suite de résiliations	(5 048 995)	(6 076 745)
Retraits de dépôts de souscripteurs en raison de l'arrivée à échéance de régimes	(73 320 710)	(63 009 147)
Subventions canadiennes pour l'épargne-études	4 499 366	5 359 451
Bons d'études canadiens	591 200	629 208
Subventions provinciales pour l'épargne	300 213	330 115
Produits versés à des établissements d'enseignement désignés	(1 415 159)	-
Total des transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires	(49 446 779)	(33 525 470)
Décassements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études		
Bourses d'études	36 398 952	34 317 568
Subventions gouvernementales	22 997 180	20 239 886
Remboursement des frais d'inscription	371 419	360 263
Total des décaissements aux bénéficiaires	59 767 551	54 917 717
Diminution des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(38 885 810)	(148 984 202)
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice	845 512 265 \$	884 398 075 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2023

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2022

Activités de fonctionnement

Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	70 328 520 \$	(60 541 015) \$
Éléments hors trésorerie		
Profits réalisés sur la vente de placements	(2 484 185)	(4 924 225)
Variation des pertes latentes (profits latents), montant net	(44 215 295)	83 939 677
Amortissement des escomptes et primes sur placements	188 610	3 118 991
Diminution (augmentation) des intérêts courus	13 503	(254 471)
Diminution des dividendes à recevoir	25 790	356
Augmentation des montants à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses	180 742	139 063
Achats de placements	(499 350 908)	(567 018 349)
Produits de la vente de placements	582 730 654	629 299 439
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	107 417 431	83 759 466

Activités de financement

Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions de bourses	31 688 224 \$	36 790 351 \$
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	(85 423 093)	(77 422 507)
Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions d'entiercement	131 660	148 459
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	(60 705)	(66 757)
Subventions gouvernementales reçues	5 530 521	6 436 038
Paiements d'aide aux études	(59 396 132)	(54 557 454)
Remboursement de frais d'inscription	(371 419)	(360 263)
Produits versés à des établissements d'enseignement désignés	(1 415 159)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(109 316 103)	(89 032 133)

(Diminution) nette de la trésorerie (1 898 672) (5 272 667)

Trésorerie à l'ouverture de l'exercice 4 158 264 9 430 931

Trésorerie à la clôture de l'exercice 2 259 592 \$ 4 158 264 \$

Informations supplémentaires :

Intérêts reçus	21 379 539 \$	20 339 800 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	5 021 225 \$	5 030 121 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2023

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
487 000	ALTALINK LP	3,717 %	3 déc. 2046	505 645	436 245
90 000	BANK OF AMERICA CORP.	2,598 %	4 avril 2029	90 000	82 900
3 070 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	9 déc. 2026	3 173 091	2 940 108
7 620 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	11 sept. 2024	7 698 061	7 494 727
455 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,850 %	6 mars 2024	455 673	453 030
563 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,280 %	29 juill. 2024	554 506	553 660
3 050 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1 ^{er} mars 2028	3 104 719	2 940 261
365 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,370 %	3 févr. 2025	364 999	354 302
4 334 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,650 %	1 ^{er} avr. 2027	4 252 359	4 225 867
210 000	BANQUE DE MONTRÉAL	4,309 %	2 juin 2027	210 000	208 862
420 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,551 %	28 mai 2026	390 167	391 192
470 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,039 %	29 mai 2028	470 000	480 866
280 000	BANQUE DE MONTRÉAL	4,537 %	18 déc. 2028	280 000	281 266
55 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,625 %	26 mai 2082	55 000	52 355
130 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	128 189	124 323
2 710 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	2 734 187	2 603 118
3 090 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,290 %	28 juin 2024	3 093 499	3 047 667
4 232 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,160 %	3 févr. 2025	4 189 094	4 098 692
460 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,850 %	2 nov. 2026	459 936	429 166
250 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,950 %	10 janv. 2025	249 963	242 100
390 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,950 %	8 mars 2027	389 667	372 337
586 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,934 %	3 mai 2032	585 971	566 428
385 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	5,500 %	29 déc. 2025	384 782	390 840
605 000	BELL CANADA	3,550 %	2 mars 2026	590 617	594 261
4 430 000	BELL CANADA	3,800 %	21 août 2028	4 247 733	4 338 919
810 000	BROOKFIELD FINANCE II INC.	5,431 %	14 déc. 2032	810 000	831 368
4 840 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,900 %	15 juin 2024	4 872 641	4 793 681
1 425 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,800 %	15 déc. 2024	1 404 388	1 388 021
1 115 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	0,950 %	15 juin 2025	1 054 708	1 064 457
3 460 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,600 %	15 déc. 2031	3 363 513	3 016 220
7 330 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,550 %	15 sept. 2032	7 298 284	7 361 959
3 034 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,650 %	15 juin 2033	3 065 106	3 061 882
937 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,150 %	15 juin 2033	934 887	985 818
600 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	599 638	635 802
1 025 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION N ^o 1	2,650 %	15 déc. 2028	994 882	990 355
2 010 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION N ^o 1	2,100 %	15 sept. 2029	2 054 277	1 875 873
1 010 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juill. 2025	1 037 710	1 007 091
290 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,360 %	16 juill. 2040	273 397	302 766
63 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,300 %	26 mai 2025	63 364	61 886
275 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,000 %	17 avr. 2025	268 017	265 015
275 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,250 %	7 janv. 2027	274 641	258 244
295 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,950 %	29 juin 2027	294 685	298 947
2 880 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,200 %	7 avr. 2032	2 764 495	2 810 218
700 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	5,330 %	19 janv. 2033	699 943	703 871
370 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	5,935 %	14 juill. 2026	370 055	372 054
1 088 000	CU INC.	2,963 %	7 sept. 2049	1 058 677	839 512
55 000	ENBRIDGE INC.	3,950 %	19 nov. 2024	55 036	54 383
95 000	ENBRIDGE INC.	2,350 %	15 sept. 2031	94 980	83 647
466 025	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,050 %	10 févr. 2025	465 897	447 868
3 091 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	1,992 %	28 mai 2031	2 792 892	2 882 172
75 000	FIRST CAPITAL REALTY INC.	3,604 %	6 mai 2026	77 178	71 882
570 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 ^{er} déc. 2051	480 665	459 078
6 080 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,250 %	1 ^{er} juin 2029	6 034 721	5 840 326
4 590 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,250 %	1 ^{er} juin 2030	4 617 187	4 103 506
17 623 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1er juin 2031	16 981 432	15 756 901
1 655 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1er juin 2041	2 096 672	1 850 158
200 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,750 %	1er déc. 2053	143 174	149 878
9 577 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,500 %	1er déc. 2032	9 076 525	9 131 765

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2023 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
13 524 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1er juin 2033	12 561 924	13 146 139
3 294 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,250 %	1er déc. 2033	3 224 110	3 333 824
3 710 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	18 janv. 2024	3 700 855	3 699 760
584 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	4 janv. 2024	583 681	583 515
210 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	15 févr. 2024	208 681	208 614
7 920 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1er déc. 2031	7 174 981	7 032 247
50 000	AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	7,050 %	12 juin 2030	59 547	57 540
225 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	225 474	216 756
245 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,981 %	8 juill. 2050	245 000	189 385
645 000	BANQUE HSBC DU CANADA	1,782 %	20 mai 2026	645 000	607 280
72 000	HYDRO ONE INC.	6,930 %	1er juin 2032	91 289	84 064
65 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juill. 2040	79 156	72 475
681 000	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	6,611 %	30 juin 2082	681 000	668 796
315 000	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	5,685 %	20 juin 2033	315 000	322 925
110 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	110 163	105 724
779 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	4,206 %	21 mars 2050	885 267	702 082
105 000	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS	2,885 %	15 oct. 2035	105 000	88 822
165 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1er déc. 2045	197 510	162 205
420 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1er juin 2033	387 578	420 311
120 000	BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	1,603 %	6 mai 2026	120 000	112 568
475 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,378 %	19 nov. 2024	476 200	463 624
345 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,504 %	25 juin 2025	345 547	329 734
365 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,536 %	14 sept. 2026	365 000	339 454
70 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	5,059 %	15 déc. 2036	77 591	69 332
1 099 000	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	5,360 %	31 déc. 2043	1 327 433	1 197 591
1 005 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,860 %	1er déc. 2048	1 098 641	990 518
2 523 000	BANQUE NATIONALE DU CANADA	5,426 %	16 août 2032	2 523 857	2 544 900
213 502	NEW BRUNSWICK PROJECT	6,470 %	30 nov. 2027	229 124	219 623
30 000	NEW YORK LIFE GLO FUNDING	2,000 %	17 avr. 2028	29 957	27 328
250 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	5,375 %	1er juill. 2028	171 267	74 767
100 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,740 %	1er janv. 2025	89 790	56 631
190 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,920 %	1er janv. 2030	184 863	161 167
205 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,500 %	1er oct. 2025	182 297	139 745
200 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,990 %	1er mars 2026	176 317	142 030
350 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1er avr. 2026	259 662	259 536
220 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1er juin 2026	197 259	166 094
175 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,500 %	1er mars 2028	168 966	166 460
200 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,040 %	1er août 2028	193 123	199 401
1 943 000	NORTH WEST REDWATER PRT	4,150 %	1er juin 2033	1 940 271	1 889 004
40 000	NORTH WEST REDWATER PRT	2,800 %	1er juin 2027	38 288	38 106
1 000 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	818 823	745 800
4 170 000	OPB FINANCE TRUST	3,890 %	4 juill. 2042	4 193 370	3 934 729
2 222 000	OPB FINANCE TRUST	2,980 %	25 janv. 2027	2 221 645	2 160 851
3 320 274	ORNGE ISSUER TRUST	5,727 %	11 juin 2034	3 491 454	3 454 048
30 000	PEMBINA PIPELINE CORP.	3,310 %	1er févr. 2030	29 987	27 793
1 190 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1er déc. 2043	1 149 597	1 088 303
1 900 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,350 %	1er juin 2025	1 909 426	1 849 688
740 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,300 %	1er déc. 2046	629 901	652 406
2 554 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,200 %	1er juin 2026	2 631 888	2 456 207
1 285 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,050 %	1er déc. 2048	1 066 254	1 077 177
260 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1er juin 2050	221 859	220 563
1 975 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,900 %	1er déc. 2033	2 126 267	1 987 936
2 495 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1er juin 2050	2 559 393	2 116 558
2 555 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,300 %	18 juin 2042	3 125 272	2 642 662
3 780 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,700 %	18 juin 2029	4 268 447	4 188 542
2 210 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	6,350 %	18 juin 2031	2 612 665	2 595 269
3 755 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	3 974 965	3 460 570
535 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,800 %	18 juin 2048	589 050	433 446
325 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	1,550 %	18 juin 2031	260 526	280 849
245 000	PROVINCE DU MANITOBA	5,700 %	5 mars 2037	330 907	286 175

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2023 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
675 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,650 %	5 mars 2040	779 876	716 877
555 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	608 701	542 318
7 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,850 %	5 sept. 2046	6 976	5 622
505 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	594 483	546 213
275 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avr. 2037	301 998	281 592
1 304 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	1 233 702	1 093 574
510 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	0,648 %	17 mars 2024	510 000	510 541
3 830 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,650 %	2 juin 2041	4 457 413	4 122 727
2 765 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	3 307 010	3 200 792
1 185 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	1 226 377	1 279 326
18 547 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2024	18 672 020	18 430 896
5 530 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2025	5 387 866	5 402 699
3 055 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,400 %	2 juin 2026	3 129 391	2 953 177
1 635 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,800 %	2 juin 2048	1 688 963	1 326 426
4 850 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	4 705 087	4 687 671
5 050 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,300 %	8 sept. 2024	5 097 868	4 965 564
2 866 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,050 %	2 juin 2030	2 686 185	2 619 008
1 140 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	861 184	946 850
6 805 000	PROVINCE D'ONTARIO	1,900 %	2 déc. 2051	4 536 725	4 490 007
19 697 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,750 %	2 juin 2032	19 316 176	19 756 288
300 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 juin 2028	292 033	292 221
3 278 000	PROVINCE D'ONTARIO	1,350 %	2 déc. 2030	2 701 664	2 832 848
10 258 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,650 %	2 juin 2033	9 532 126	10 160 754
1 500 000	PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	6,100 %	29 juill. 2027	1 542 796	1 605 345
840 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000 %	1er oct. 2029	941 439	946 672
925 000	PROVINCE DE QUÉBEC	5,750 %	1er déc. 2036	1 143 452	1 095 080
1 480 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1er déc. 2045	1 421 321	1 363 198
3 495 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,750 %	1er sept. 2024	3 521 600	3 470 954
1 616 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,900 %	22 nov. 2032	1 613 873	1 646 138
516 000	PROVINCE DE QUÉBEC	1,900 %	1er sept. 2030	458 454	465 613
740 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,800 %	5 sept. 2033	872 517	856 165
2 123 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	2 139 479	1 938 511
1 220 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,650 %	2 juin 2027	1 207 120	1 180 496
7 000 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	0,800 %	2 sept. 2025	6 965 449	6 628 370
690 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,600 %	5 sept. 2035	874 581	798 344
720 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,000 %	5 mars 2037	808 137	796 140
435 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	4,250 %	15 avr. 2032	409 634	418 492
60 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,250 %	15 avr. 2052	59 708	60 022
463 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,880 %	23 déc. 2029	481 260	451 300
950 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,589 %	4 mai 2026	947 131	894 596
550 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,609 %	1er nov. 2031	550 462	538 654
60 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,140 %	3 nov. 2031	59 148	55 664
350 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,642 %	12 janv. 2028	350 000	352 499
5 000 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,328 %	28 janv. 2027	5 085 608	4 710 500
1 730 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,833 %	31 juill. 2028	1 730 000	1 559 647
1 720 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,612 %	13 juill. 2027	1 720 000	1 730 079
1 360 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,670 %	28 janv. 2033	1 146 318	1 209 978
297 240	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,550 %	16 juill. 2024	300 135	313 387
437 675	BANQUE ROYALE DU CANADA	0,535 %	20 janv. 2026	437 900	458 706
330 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,235 %	2 nov. 2026	329 998	336 848
350 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,642 %	12 janv. 2028	350 000	352 499
5 226 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,010 %	1er fév. 2033	5 149 893	5 241 626
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	12 431 361	9 994 864
65 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	74 964	70 886
1 500 000	SINAI HEALTH SYSTEM	3,527 %	9 juin 2056	1 500 000	1 291 815
3 370 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,580 %	10 mai 2032	3 130 048	3 143 570
1 640 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,060 %	1er oct. 2035	1 361 129	1 376 403
730 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,800 %	21 nov. 2033	653 445	669 184
745 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,780 %	10 août 2034	744 842	745 022

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2023 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
2 058 000	TCHC ISSUER TRUST	5,395 %	22 févr. 2040	2 536 342	2 289 895
295 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	326 785	321 641
1 500 000	THE HOSPITAL FOR SICK CHILDREN	3,416 %	7 déc. 2057	1 500 000	1 272 225
1 235 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,210 %	1er juin 2027	1 235 000	1 225 256
7 500 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,888 %	8 mars 2028	7 383 757	6 833 850
960 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,060 %	26 janv. 2032	968 383	911 347
4 084 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,859 %	4 mars 2031	4 189 830	4 086 736
185 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,943 %	13 mars 2025	185 298	178 828
520 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,128 %	9 déc. 2025	518 589	488 426
320 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,226 %	24 juill. 2024	319 412	316 624
330 190	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,350 %	10 sept. 2024	330 442	350 827
615 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,250 %	31 janv. 2025	615 000	614 539
75 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,600 %	31 oct. 2081	75 000	56 647
240 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,850 %	8 mars 2024	239 625	238 958
280 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7,232 %	31 déc. 2149	280 000	275 313
1 255 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,477 %	18 janv. 2028	1 255 000	1 255 452
475 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,667 %	9 sept. 2025	459 305	459 230
100 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,000 %	18 sept. 2029	99 834	92 399
4 270 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,800 %	5 avr. 2027	4 145 250	4 181 099
1 340 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	5,330 %	12 mai 2032	1 354 029	1 386 337
980 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN	0,000 %	4 janv. 2024	1 352 583	1 298 613
850 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN	0,000 %	14 mars 2024	1 122 167	1 114 958
160 770	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 févr. 2030	168 236	132 902
206 000	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	2,500 %	30 avr. 2024	205 913	210 092
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,150 %	4 oct. 2025	674 743	651 913
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,200 %	4 oct. 2026	674 433	645 111
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,250 %	4 oct. 2027	674 006	634 095
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,300 %	4 oct. 2028	673 903	628 412
45 000	WELLS FARGO & CO	3,874 %	21 mai 2025	45 251	44 140
1 725 000	YUKON DEVELOPMENT CORP.	5,000 %	29 juin 2040	2 063 348	1 717 410
1 360 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,670 %	28 janv. 2033	1 146 318	1 209 978
297 240	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,550 %	16 juill. 2024	300 135	313 387
437 675	BANQUE ROYALE DU CANADA	0,535 %	20 janv. 2026	437 900	458 706
330 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,235 %	2 nov. 2026	329 998	336 848
350 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,642 %	12 janv. 2028	350 000	352 499
5 226 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,010 %	1er fév. 2033	5 149 893	5 241 626
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	12 431 361	9 994 864
65 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	74 964	70 886
1 500 000	SINAI HEALTH SYSTEM	3,527 %	9 juin 2056	1 500 000	1 291 815
3 370 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,580 %	10 mai 2032	3 130 048	3 143 570
1 640 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,060 %	1er oct. 2035	1 361 129	1 376 403
730 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,800 %	21 nov. 2033	653 445	669 184
745 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,780 %	10 août 2034	744 842	745 022
2 058 000	TCHC ISSUER TRUST	5,395 %	22 févr. 2040	2 536 342	2 289 895
295 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	326 785	321 641
1 500 000	THE HOSPITAL FOR SICK CHILDREN	3,416 %	7 déc. 2057	1 500 000	1 272 225
1 235 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,210 %	1er juin 2027	1 235 000	1 225 256
7 500 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,888 %	8 mars 2028	7 383 757	6 833 850
960 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,060 %	26 janv. 2032	968 383	911 347
4 084 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,859 %	4 mars 2031	4 189 830	4 086 736
185 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,943 %	13 mars 2025	185 298	178 828
520 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,128 %	9 déc. 2025	518 589	488 426
320 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,226 %	24 juill. 2024	319 412	316 624
330 190	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,350 %	10 sept. 2024	330 442	350 827
615 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,250 %	31 janv. 2025	615 000	614 539
75 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,600 %	31 oct. 2081	75 000	56 647
240 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,850 %	8 mars 2024	239 625	238 958
280 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7,232 %	31 déc. 2149	280 000	275 313
1 255 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,477 %	18 janv. 2028	1 255 000	1 255 452

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2023 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
475 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,667 %	9 sept. 2025	459 305	459 230	
100 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,000 %	18 sept. 2029	99 834	92 399	
4 270 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,800 %	5 avr. 2027	4 145 250	4 181 099	
1 340 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	5,330 %	12 mai 2032	1 354 029	1 386 337	
980 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN	0,000 %	4 janv. 2024	1 352 583	1 298 613	
850 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN	0,000 %	14 mars 2024	1 122 167	1 114 958	
160 770	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 févr. 2030	168 236	132 902	
206 000	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	2,500 %	30 avr. 2024	205 913	210 092	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,150 %	4 oct. 2025	674 743	651 913	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,200 %	4 oct. 2026	674 433	645 111	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,250 %	4 oct. 2027	674 006	634 095	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,300 %	4 oct. 2028	673 903	628 412	
45 000	WELLS FARGO & CO	3,874 %	21 mai 2025	45 251	44 140	
1 725 000	YUKON DEVELOPMENT CORP.	5,000 %	29 juin 2040	2 063 348	1 717 410	
Total des titres à revenu fixe				384 838 380 \$	372 254 278 \$	69,2 %
Actions/ parts	Titres de capitaux propres					
86 395	ALIMENTATION COUCHE-TARD			3 663 540	6 741 402	
42 528	BANQUE DE MONTRÉAL			4 049 281	5 635 385	
134 100	FINB BMO S&P 500			4 149 450	9 264 969	
42 456	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			5 003 740	7 071 047	
74 509	CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE			4 952 616	7 808 543	
68 847	CCL INDUSTRIES INC.			3 761 729	4 102 593	
59 416	CGI INC.			5 550 996	8 434 101	
2 791	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			3 510 116	9 169 189	
34 989	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.			2 791 404	3 895 325	
82 557	DOLLARAMA INC.			3 479 497	7 883 368	
114 494	EMPIRE COMPANY LTD			3 877 699	4 013 015	
15 649	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.			1 358 021	1 413 574	
35 658	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			4 654 103	7 269 240	
40 876	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			3 397 472	5 243 573	
11 094	LUMINE GROUP INC.			154 970	331 711	
94 945	METRO INC.			5 026 737	6 512 278	
52 220	BANQUE NATIONALE DU CANADA			3 401 391	5 274 220	
98 264	QUÉBÉCOR INC. – CAT. B			3 005 553	3 097 281	
33 357	RB GLOBAL INC.			2 194 100	2 957 765	
43 935	RESTAURANT BRANDS			3 415 493	4 549 966	
38 657	QUINCAILLERIE RICHELIEU			1 465 104	1 854 763	
56 260	BANQUE ROYALE DU CANADA			5 447 800	7 538 840	
39 692	STANTEC INC.			2 165 826	4 222 435	
206 678	TELUS CORPORATION			5 334 742	4 873 467	
41 151	THOMSON REUTERS CORP.			3 459 224	7 972 184	
213 280	GROUPE TMX LIMITÉE			4 400 413	6 835 624	
17 034	TOPICUS COM INC.			1 380 701	1 520 114	
59 210	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			4 165 541	6 874 281	
59 296	LA BANQUE TORONTO-DOMINION			3 920 471	5 076 924	
32 862	WASTE CONNECTIONS INC.			4 265 493	6 502 075	
36 660	WINPACK LTD			1 628 475	1 499 394	
Total des titres de capitaux propres				109 031 698 \$	165 438 646 \$	30,8 %
				493 870 078 \$	537 692 924 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

31 décembre 2023

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Titres à revenu fixe				
205 000	BANK OF AMERICA CORP.	2,598 %	4 avr. 2029	205 000	188 828
1 935 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	11 sept. 2024	1 935 157	1 903 189
2 190 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,850 %	6 mars 2024	2 192 277	2 180 517
2 700 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,280 %	29 juill. 2024	2 657 900	2 655 207
1 250 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1 ^{er} mars 2028	1 247 882	1 205 025
1 485 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,370 %	3 févr. 2025	1 481 875	1 441 475
2 300 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,551 %	28 mai 2026	2 136 627	2 142 243
2 530 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,039 %	29 mai 2028	2 530 000	2 588 494
235 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,625 %	26 mai 2028	235 000	223 697
725 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	714 904	693 339
970 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	969 865	931 743
1 250 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,290 %	28 juin 2024	1 251 163	1 232 875
2 400 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,850 %	2 nov. 2026	2 399 664	2 239 128
1 625 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,950 %	10 janv. 2025	1 624 760	1 573 650
2 440 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,950 %	8 mars 2027	2 437 918	2 329 492
1 740 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	5,500 %	29 déc. 2025	1 740 953	1 766 396
4 155 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,900 %	15 juin 2024	4 127 517	4 115 237
7 340 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,800 %	15 déc. 2024	7 221 358	7 149 527
5 735 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	0,950 %	15 juin 2025	5 432 983	5 475 032
3 060 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	3 058 153	3 242 590
4 820 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION N° 1	2,650 %	15 déc. 2028	4 690 781	4 657 084
4 600 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juill. 2025	4 729 446	4 586 752
1 477 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,360 %	16 juill. 2040	1 392 440	1 542 018
760 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,300 %	26 mai 2025	765 926	746 563
1 625 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,000 %	17 avr. 2025	1 677 900	1 565 996
1 625 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,250 %	7 janv. 2027	1 622 879	1 525 989
1 625 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,950 %	29 juin 2027	1 623 262	1 646 743
2 100 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	5,935 %	14 juill. 2026	2 100 310	2 111 655
265 000	ENBRIDGE INC.	3,950 %	19 nov. 2024	264 927	262 027
415 000	ENBRIDGE INC.	2,350 %	15 sept. 2031	414 914	365 403
1 997 250	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,050 %	10 févr. 2025	1 996 702	1 919 435
270 000	FIRST CAPITAL REALTY INC.	3,604 %	6 mai 2026	277 840	258 776
295 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	18 janv. 2024	294 274	294 186
410 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	15 févr. 2024	407 425	407 294
215 000	AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	7,050 %	12 juin 2030	256 052	247 422
1 145 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	1 147 410	1 103 047
1 315 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,981 %	8 juill. 2050	1 291 635	1 016 495
2 695 000	BANQUE HSBC DU CANADA	1,782 %	20 mai 2026	2 680 933	2 537 396
122 000	HYDRO ONE INC.	6,930 %	1 ^{er} juin 2032	154 684	142 442
110 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juill. 2040	133 956	122 650
2 025 000	HYDRO-QUÉBEC	2,000 %	1 ^{er} sept. 2028	1 898 153	1 891 046
1 685 000	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	5,685 %	20 juin 2033	1 685 000	1 727 395
370 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	370 549	355 618
590 000	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS	2,885 %	15 oct. 2035	590 000	499 093
2 115 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1 ^{er} juin 2033	1 951 734	2 116 565
1 125 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2045	1 218 332	1 105 943
800 000	BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	1,603 %	6 mai 2026	800 000	750 456
3 395 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,378 %	19 nov. 2024	3 404 676	3 313 690
1 950 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,504 %	25 juin 2025	1 955 266	1 863 713
2 235 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,536 %	14 sept. 2026	2 209 040	2 078 572
130 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	5,059 %	15 déc. 2036	144 097	128 760
1 330 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,630 %	1 ^{er} juin 2029	1 382 824	1 343 885
5 085 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2048	5 356 898	5 011 725
126 000	NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING	2,000 %	17 avr. 2028	125 819	114 778
1 255 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,250 %	1 ^{er} juill. 2028	858 960	366 247
605 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,750 %	1 ^{er} juin 2024	569 221	292 965
565 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,890 %	1 ^{er} oct. 2024	520 141	326 097
335 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,740 %	1 ^{er} janv. 2025	300 797	195 472
830 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,920 %	1 ^{er} janv. 2030	808 010	704 045
1 095 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,500 %	1 ^{er} oct. 2025	975 090	746 441
1 080 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,600 %	1 ^{er} déc. 2025	954 047	746 190

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

31 décembre 2023 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
800 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,990 %	1 ^{er} mars 2026	705 267	568 120	
1 235 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 ^{er} avr. 2026	1 104 470	915 791	
1 540 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 ^{er} juin 2026	1 380 125	1 162 658	
940 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,100 %	1 ^{er} mars 2028	907 586	894 126	
1 050 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,040 %	1 ^{er} août 2028	1 013 894	1 046 858	
255 000	NORTH WEST REDWATER PRT	2,800 %	1 ^{er} juin 2027	244 106	242 928	
2 300 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	1 894 744	1 715 340	
225 000	PEMBINA PIPELINE CORP.	3,310 %	1 ^{er} févr. 2030	224 900	208 447	
6 955 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	6 980 515	6 360 626	
4 630 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,300 %	1 ^{er} déc. 2046	3 941 138	4 081 947	
6 485 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,050 %	1 ^{er} déc. 2048	5 355 496	5 436 181	
1 280 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1 ^{er} juin 2050	1 092 230	1 085 850	
2 075 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,900 %	1 ^{er} déc. 2033	2 200 795	2 088 591	
1 225 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	1 237 505	1 128 948	
1 050 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	1,550 %	18 juin 2031	841 698	907 358	
1 310 000	PROVINCE DU MANITOBA	5,700 %	5 mars 2037	1 773 235	1 530 159	
3 145 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,650 %	5 mars 2040	3 635 132	3 340 116	
2 830 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	3 135 486	2 765 335	
2 720 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	3 201 969	2 941 979	
1 560 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avr. 2037	1 716 584	1 597 393	
1 990 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	1 948 164	1 668 874	
1 520 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	0,648 %	17 mars 2024	1 520 000	1 521 611	
4 905 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	3 802 053	4 073 946	
4 015 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000 %	1 ^{er} oct. 2029	4 501 079	4 524 865	
7 680 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	7 368 855	7 073 894	
1 930 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,800 %	5 sept. 2033	2 252 304	2 232 971	
597 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	612 227	545 121	
3 340 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,600 %	5 sept. 2035	4 187 806	3 864 447	
3 315 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,000 %	5 mars 2037	3 720 798	3 665 561	
100 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,250 %	15 avr. 2052	99 514	100 036	
4 815 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,589 %	4 mai 2026	4 792 746	4 534 189	
2 765 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,609 %	1 ^{er} nov. 2024	2 768 823	2 707 958	
1 945 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,833 %	31 juill. 2028	1 936 615	1 753 476	
1 390 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,612 %	13 juill. 2027	1 390 730	1 398 145	
1 808 210	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,550 %	16 juill. 2024	1 825 820	1 906 438	
2 501 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	0,535 %	20 janv. 2026	2 502 289	2 621 176	
185 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,140 %	3 nov. 2031	184 124	171 630	
1 790 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,235 %	2 nov. 2026	1 789 987	1 827 143	
1 650 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,642 %	12 janv. 2028	1 650 000	1 661 781	
110 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	126 862	119 962	
765 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,060 %	1 ^{er} oct. 2035	754 912	642 042	
1 390 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	1 533 818	1 515 531	
815 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,210 %	1 ^{er} juin 2027	815 000	808 570	
980 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,943 %	13 mars 2025	973 939	947 307	
2 245 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,128 %	9 déc. 2025	2 238 639	2 108 684	
1 220 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,226 %	24 juill. 2024	1 221 111	1 207 129	
2 161 810	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,350 %	10 sept. 2024	2 163 459	2 296 925	
3 250 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,250 %	31 janv. 2025	3 250 000	3 247 563	
400 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,600 %	31 oct. 2081	400 003	302 112	
1 665 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,850 %	8 mars 2024	1 662 399	1 657 774	
1 220 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7,232 %	31 déc. 2149	1 220 000	1 199 577	
2 525 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,667 %	9 sept. 2025	2 441 569	2 441 170	
365 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,000 %	18 sept. 2029	364 393	337 256	
7 515 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN	0,000 %	4 janv. 2024	10 365 464	9 958 238	
1 034 520	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 févr. 2030	1 082 562	855 196	
759 625	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	2,500 %	30 avr. 2024	759 304	774 713	
355 000	WELLS FARGO & CO	3,874 %	21 mai 2025	357 047	348 216	
Total des titres à revenu fixe				224 774 596 \$	216 655 731 \$	74,1 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

31 décembre 2023 (suite)

Actions/ parts	Titres de capitaux propres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
39 587	ALIMENTATION COUCHE-TARD	1 646 673	3 088 974	
19 512	BANQUE DE MONTRÉAL	1 807 152	2 585 535	
57 138	FINB BMO S&P 500	1 463 487	3 947 664	
19 534	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CAN-	2 122 901	3 253 388	
34 203	CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE	2 050 049	3 584 474	
31 612	CCL INDUSTRIES INC.	1 673 064	1 883 759	
27 211	CGI INC.	2 465 864	3 862 601	
1 280	CONSTELLATION SOFTWARE INC.	1 385 649	4 205 146	
15 971	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.	1 268 777	1 778 051	
37 916	DOLLARAMA INC.	1 432 370	3 620 599	
52 487	EMPIRE COMPANY LTD	1 737 342	1 839 669	
7 197	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	627 348	650 105	
16 377	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	1 972 457	3 338 615	
18 800	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE	1 619 766	2 411 664	
5 214	LUMINE GROUP INC.	76 698	155 899	
43 586	METRO INC.	2 224 523	2 989 564	
24 004	BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 459 033	2 424 404	
45 094	QUÉBECOR INC. – CAT. B	1 362 913	1 421 363	
15 246	RB GLOBAL INC.	894 511	1 351 863	
20 059	RESTAURANT BRANDS	1 578 754	2 077 336	
19 050	QUINCAILLERIE RICHELIEU	716 310	914 019	
25 629	BANQUE ROYALE DU CANADA	2 414 974	3 434 286	
18 231	STANTEC INC.	985 354	1 939 414	
94 834	TELUS CORPORATION	2 418 870	2 236 186	
18 876	THOMSON REUTERS CORP.	1 444 698	3 656 848	
97 865	GROUPE TMX LIMITÉE	1 829 364	3 136 573	
7 816	TOPICUS COM INC.	627 901	697 500	
27 145	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	1 665 156	3 151 535	
27 215	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1 790 471	2 330 148	
15 122	WASTE CONNECTIONS INC.	1 853 130	2 992 039	
16 564	WINPACK LTD	749 337	677 467	
	Total des titres de capitaux propres	47 364 896 \$	75 636 688 \$	25,9 %
		272 139 492 \$	292 292 419 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses

31 décembre 2023

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
570 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350%	15 juin 2027	530 643	547 810	
359 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,800%	15 déc. 2024	348 591	349 684	
750 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	0,950%	15 juin 2025	739 637	716 003	
575 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100%	15 mars 2031	549 249	489 779	
610 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100%	15 déc. 2026	553 010	567 068	
455 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,450%	15 déc. 2031	437 514	423 314	
635 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250%	15 mars 2034	665 847	672 890	
632 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900%	15 sept. 2026	642 219	602 498	
650 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650%	15 déc. 2028	642 395	628 030	
696 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	0,422%	15 sept. 2024	696 940	697 761	
75 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080%	16 juill. 2025	75 667	74 784	
927 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500%	1er juin 2026	935 846	882 958	
107 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000%	1er juin 2028	106 527	102 041	
415 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450%	1er déc. 2043	447 599	379 534	
150 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200%	18 juin 2030	151 895	138 239	
371 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300%	5 mars 2031	455 694	431 829	
494 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000%	2 juin 2028	522 037	482 480	
453 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800%	26 sept. 2039	559 435	489 969	
321 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	0,695%	17 mars 2024	321 172	321 340	
241 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500%	8 mars 2029	287 661	274 391	
450 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850%	8 mars 2033	494 891	520 925	
554 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700%	2 juin 2037	632 094	598 098	
945 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500%	2 juin 2043	1 030 953	875 873	
724 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600%	2 juin 2027	750 673	699 768	
535 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900%	2 déc. 2046	384 849	444 355	
490 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000%	1er oct. 2029	541 626	552 225	
235 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500%	1er déc. 2045	222 085	216 454	
533 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750%	1er sept. 2025	543 558	521 365	
71 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400%	3 févr. 2042	76 731	64 829	
Total des titres à revenu fixe				14 347 038 \$	13 766 294 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement

31 décembre 2023

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
185 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	184 992	176 211	
81 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	82 860	74 078	
30 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	30 306	27 648	
17 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 ^{er} juin 2028	16 917	16 212	
128 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION N ^o 1	1,900 %	15 sept. 2026	129 315	122 025	
110 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350 %	15 juin 2027	102 405	105 718	
99 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION N ^o 1	2,650 %	15 déc. 2028	96 544	95 654	
140 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION N ^o 1	0,490 %	15 sept. 2024	140 137	140 354	
70 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,800 %	15 déc. 2024	67 970	68 184	
130 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	0,950 %	15 juin 2025	128 425	124 107	
110 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	106 608	93 697	
100 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 déc. 2026	90 657	92 962	
15 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juill. 2025	15 367	14 957	
100 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	117 750	116 396	
92 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	99 020	89 855	
85 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	100 062	91 937	
62 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,181 %	17 mars 2024	61 998	62 066	
50 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	57 087	56 928	
85 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	93 479	98 397	
102 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	114 871	110 119	
179 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	186 114	165 906	
132 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	136 924	127 582	
90 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000 %	1 ^{er} oct. 2029	99 482	101 429	
40 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	38 414	36 843	
93 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 ^{er} sept. 2025	93 497	90 970	
90 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,450 %	15 déc. 2031	86 760	83 732	
100 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	71 934	83 057	
18 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	19 480	16 436	
145 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	150 846	153 774	
Total des titres à revenu fixe				2 720 221 \$	2 637 234 \$	100,0 %

Sommaire des tableaux du portefeuille de placements

31 décembre 2023

	Average Cost (\$)	Fair Value (\$)
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	493 870 078	537 692 924
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	272 139 492	92 292 419
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	14 347 038	13 766 294
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 720 221	2 637 234
	783 076 829 \$	846 388 871 \$

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

1. Nature des activités

La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») a été constituée à titre d'organisme sans but lucratif aux termes des lois du Canada le 23 avril 1990. En 1991, la Fondation a commencé à offrir des conventions de bourses d'études par l'intermédiaire de son agent d'inscription exclusif, Fonds d'études pour les enfants Inc. Ces conventions sont connues collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »).

La Fondation offre des régimes de bourses d'études qui permettent aux souscripteurs et à leurs bénéficiaires désignés d'épargner en vue des études postsecondaires d'un bénéficiaire. Les actifs de la Fondation sont investis dans des titres de capitaux propres, des obligations et des bons du Trésor, ainsi que des billets liés à des actions, conformément aux directives de l'énoncé de politique de placement de la Fondation établi par les fiduciaires et aussi selon les pratiques et les restrictions en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En vertu d'une entente conclue en mai 2014 avec les autorités en valeurs mobilières, la Fondation peut investir dans des titres de capitaux propres, mais n'est plus autorisée à acquérir de nouveaux billets liés à des actions (l'« engagement »).

La Fondation n'est pas une société de fiducie et, par conséquent, elle n'est pas enregistrée en vertu des lois fédérales ou provinciales sur les sociétés de fiducie. Elle n'exerce pas les activités d'une société de fiducie et n'a pas l'intention de le faire.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis, et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, les produits crédités au capital d'un souscripteur ne constituent pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'ils sont retirés à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les subventions gouvernementales et les produits d'intérêts gagnés sur celles-ci constitueront un revenu imposable pour cet étudiant dans l'année du versement.

Le siège social est situé au 3221, North Service Road, à Burlington (Ontario).

Les états financiers tiennent compte des paiements d'aide aux études (y compris les bourses d'études et les subventions gouvernementales) versés aux bénéficiaires au cours de l'exercice. Les paiements sont versés, pour la plupart, en septembre de chaque exercice et, par conséquent, les paiements d'aide aux études seront beaucoup plus importants au deuxième semestre de l'exercice.

2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé la publication des états financiers en date du 20 mars 2024.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers sont les mêmes qui ont été appliqués aux états financiers au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date. Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Bien que les modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, en vigueur au 1^{er} janvier 2023, n'ont entraîné aucun changement de méthodes comptables, ils ont eu une incidence sur l'information relative aux méthodes comptables fournie dans les états financiers. Les modifications exigent la présentation des « méthodes comptables significatives » plutôt que des « principales méthodes comptables ». Les modifications fournissent aussi des directives concernant l'application de l'importance relative à la présentation des méthodes comptables qui aident les entités à fournir les informations sur les méthodes comptables utiles et propres à l'entité dont les utilisateurs ont besoin pour comprendre les autres informations fournies dans les états financiers. La direction a examiné les méthodes comptables et mis à jour l'information présentée à la note 3, *Sommaire des méthodes comptables significatives (Sommaire des principales méthodes comptables en 2022)* au besoin, conformément aux modifications.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Les instruments financiers de la Fondation se composent de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, des montants à recevoir pour la vente de titres, des placements, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se composent des dépôts de souscripteurs reçus d'avance, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des produits de placements et de dividendes cumulés tirés des dépôts de souscripteurs, des produits de placements et de dividendes cumulés tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des subventions gouvernementales, des produits de placements et de dividendes cumulés tirés des subventions gouvernementales, du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement.

Selon les méthodes comptables de la Fondation, les passifs financiers sont classés au coût amorti. La Fondation n'a ni acheté ni vendu d'instruments financiers dérivés.

Le classement et l'évaluation d'actifs financiers sont présentés ci-après.

À la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement des actifs financiers aux termes de l'IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique pour la gestion d'un actif financier et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et qu'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs en question sont évalués à JVAERG. Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVAERG comme il est précisé précédemment sont évalués à la JVRN. La Fondation peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier, qui remplit les exigences comme étant évalué au coût amorti ou à la JVAERG, d'être évalué à la JVRN si, ce faisant, cela permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait en découler.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur au moment de l'adoption de l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

Un actif financier est évalué, lors de sa comptabilisation initiale, à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un élément qui n'est pas à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans le cas des éléments évalués à la JVRN.

Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont évalués au prix de rachat et sont considérés comme un intérêt résiduel dans les actifs du régime après soustraction de tous les passifs. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont classés comme un passif financier en raison des obligations de paiement de la Fondation. L'augmentation ou la diminution du prix du rachat est présentée dans les états du résultat global à titre de variation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les titres de capitaux propres, les obligations et les bons du Trésor, est fondée sur les cours du marché à la clôture des négociations à la date de présentation. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés de placements dans des obligations et des bons du Trésor sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont calculés comme étant la différence entre les montants reçus et les montants gagnés qui ont été inscrits dans les produits. Le coût moyen comprend l'amortissement des escomptes et primes sur les titres de créance du régime.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés en fonction du coût amorti des placements connexes et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les profits et les pertes latents sont calculés comme étant la différence entre la juste valeur et le coût amorti des placements connexes à la date des états de la situation financière. Les profits et les pertes latents sont affectés à des bénéficiaires en particulier par la Fondation. Au 31 décembre 2023, les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprenaient un profit latent net de 63 311 918 \$ (19 452 949 \$ au 31 décembre 2022).

Devise

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Fondation.

Dépôts de souscripteurs

Le solde du capital des souscripteurs comprend seulement les sommes reçues des souscripteurs et n'inclut pas les montants à recevoir à l'égard des conventions en cours, puisque les souscripteurs peuvent résilier leurs régimes en tout temps. Les dépôts de capital sont remis au souscripteur (ou au bénéficiaire du souscripteur si certaines conditions sont remplies) à la résiliation ou à l'échéance de la convention de bourses. Les dépôts de souscripteurs à la résiliation du régime ou lors de la résiliation par le souscripteur sont présentés dans les passifs. Les états financiers tiennent compte de tous les autres dépôts de souscripteurs dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Comme les dépôts de souscripteurs sont exigibles à vue, ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les dépôts de souscripteurs reçus d'avance par rapport aux conventions de paiement des régimes sont comptabilisés dans les dépôts de souscripteurs reçus d'avance. Les dépôts de souscripteurs reçus avant de connaître le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire sont détenus dans les dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement.

La Fondation déduit les frais de vente et de dépôt, les charges administratives, le cas échéant, et les autres frais de service ainsi que les primes d'assurance des montants déposés par les souscripteurs selon les modalités du prospectus (voir la note 11).

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Subventions gouvernementales

Depuis janvier 1998, le gouvernement du Canada verse des Subventions canadiennes pour l'épargne-études (« SCEE ») au nom des bénéficiaires admissibles des REEE de la Fondation. Les bénéficiaires admissibles ont droit à des SCEE équivalant à 20 % des cotisations admissibles. La *Loi canadienne sur l'épargne-études*, prorogée le 15 décembre 2004, a bonifié le programme de SCEE en fournissant une subvention additionnelle aux bénéficiaires selon le revenu familial. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 53 359 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 20 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 53 359 \$ et 106 717 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 10 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. De plus, le Bon d'études canadien (« BEC ») a été lancé dans le cadre de la *Loi canadienne sur l'épargne-études*. Les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2004 sont admissibles au BEC chaque année au cours de laquelle la famille du bénéficiaire est admissible au Supplément de la prestation nationale pour enfants jusqu'à l'année au cours de laquelle le bénéficiaire atteint l'âge de 15 ans, inclusivement. Le BEC est de 500 \$ au cours de la première année d'admissibilité et de 100 \$ par la suite.

En 2007, le gouvernement du Québec a lancé un programme intitulé Incitatif québécois à l'épargne-études pour les bénéficiaires résidant dans la province de Québec. Cet incitatif s'applique aux cotisations versées après le 20 février 2007 et correspond à 10 % de la première tranche de 2 500 \$. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 49 275 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 10 % sur les cotisations jusqu'à un maximum de 50 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 49 276 \$ et 98 540 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 5 % sur les cotisations jusqu'à concurrence de 25 \$. Les seuils de revenu familial sont indexés en fonction de l'inflation et sont révisés chaque année par le ministère du Revenu du Québec. Le montant maximal dans le cadre du programme Incitatif québécois à l'épargne-études est de 3 600 \$ par bénéficiaire.

Le 15 août 2015, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis sur pied une subvention ponctuelle de 1 200 \$ (*British Columbia Training and Education Savings Grant*), qui a été versée dans le REEE de tout enfant d'un résident de la Colombie-Britannique né depuis le 1^{er} janvier 2006.

La Fondation reçoit des subventions dans le cadre des REEE admissibles. Les états financiers reflètent les fonds reçus pour ces subventions dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires ainsi que les sommes estimées à recevoir au titre des subventions en fonction des dépôts de souscripteurs. Les subventions sont comptabilisées à leur valeur nominale, car elles sont exigibles à vue. Les subventions gouvernementales remboursables sont déduites des subventions gouvernementales à recevoir lorsqu'un régime est résilié par la Fondation ou par le souscripteur puisque les fonds doivent alors être remboursés au gouvernement.

Secteurs d'exploitation

La Fondation est structurée en un seul secteur d'exploitation, qui investit les fonds provenant des cotisations afin de procurer des rendements de placement. Par conséquent, toutes les décisions importantes liées au fonctionnement reposent sur une analyse de la Fondation en tant que secteur d'exploitation unique. La quasi-totalité des produits de placement provient de placements canadiens, les placements étrangers comptant pour environ 3 % des placements au 31 décembre 2023. Les résultats financiers de ce secteur équivalent aux états financiers de la Fondation dans son ensemble.

4. Situation fiscale

Les conventions de bourses sont soumises à l'Agence du revenu du Canada aux fins d'enregistrement à titre de REEE en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les régimes sont exonérés de l'impôt sur le bénéfice en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, les produits de placement gagnés à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires de la Fondation ne sont pas assujettis à l'impôt sur les bénéfices exigible. Les bénéficiaires admissibles sont imposés au moment où les produits de placement cumulés sont déboursés.

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables les plus importants que la Fondation a retenus pour dresser ses états financiers.

Application de l'IFRS 9

Dans le cadre de l'application de l'IFRS 9, la direction a posé des jugements afin de déterminer le modèle économique applicable aux actifs financiers détenus. Ces jugements ont une incidence sur le classement des actifs financiers et déterminent s'ils sont évalués au coût amorti, à la JVAERG ou à la JVRN.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur au moment de l'adoption de l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

6. Risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers ainsi qu'aux marchés dans lesquels elle effectue des placements. Les risques les plus importants comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change). Ces risques et les méthodes de gestion des risques connexes employées par la Fondation sont analysés ci-après. Il n'y a eu aucune modification des risques ou de la gestion de ces risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit, soit le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel la Fondation est exposée découle en grande partie de ses placements dans des titres de créance. Le risque de crédit que représentent les placements dans des titres de créance découle de la capacité de l'émetteur de titres de créance à verser des paiements d'intérêts et à rembourser le capital. L'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit se limite à la valeur comptable des placements dans des titres de créance, comme il est présenté sommairement ci-après :

	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
Placements dans des titres de créance	605 313 537	635 322 620

Le tableau ci-dessous analyse les placements dans des titres de créance par types de contreparties :

<u>Catégorie d'actifs</u>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
Gouvernement fédéral	175 621 480 \$	193 025 897 \$
Gouvernements provinciaux	232 887 611	230 851 668
Obligations d'institutions financières	176 674 996	190 018 008
Obligations de sociétés	20 129 450	21 427 047
	<u>605 313 537 \$</u>	<u>635 322 620 \$</u>

Les titres de créance (comme tous les autres titres) sont investis conformément aux pratiques et aux restrictions normales en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les placements de la Fondation consistent principalement en des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou par un des gouvernements provinciaux, et en des obligations d'institutions financières, des obligations de sociétés et des bons du Trésor du gouvernement canadien. Le risque est géré selon les lignes directrices prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Fondation a investi dans des instruments de créance présentant les notations suivantes :

<u>Instruments de créance* par notation</u>	<u>Pourcentage du total des instruments de créance*</u>	
	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
AAA	27,2 %	25,5 %
AA	44,6 %	44,2 %
A	25,3 %	28,1 %
BBB	2,9 %	2,2 %

* Compte non tenu des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des dépôts sur le marché monétaire.

Tous les placements représentent un risque de perte de capital. Les conseillers en placements de la Fondation atténuent ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification judicieuses des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de la Fondation en matière de placements. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les conseillers en placements de la Fondation surveillent quotidiennement les positions globales de la Fondation sur le marché.

Les activités de la Fondation peuvent donner lieu à un risque de règlement, c'est-à-dire le risque qu'une perte soit subie par suite du défaut d'une entité de respecter ses obligations de livrer de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs en vertu d'ententes contractuelles. Dans le cas de la majorité des transactions, les régimes atténuent ce risque en ayant recours à un intermédiaire pour effectuer les règlements afin de s'assurer que la transaction est réglée uniquement lorsque les deux parties ont rempli leurs obligations de règlement contractuelles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne puisse être en mesure de régler ou d'honorer ses obligations en temps opportun. L'exposition de la Fondation au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les versements dans le cadre des paiements d'aide aux études. La Fondation atténue le risque de liquidité en investissant principalement dans des obligations et des bons du Trésor négociés sur un marché secondaire actif. La Fondation investit également dans des titres de capitaux propres provenant d'émetteurs inscrits sur une bourse canadienne qui peuvent contenir des émetteurs inactifs avec de larges écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur. Le risque est atténué par l'énoncé de politique de placement, qui stipule que les placements doivent être faits dans des titres de capitaux propres ayant une capitalisation boursière suffisamment grande afin d'assurer des liquidités adéquates lors de l'exécution et la réduction au minimum des coûts de transaction.

Tous les passifs financiers de la Fondation sont exigibles à vue.

La Fondation maintient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins de liquidités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

La valeur des placements de la Fondation peut fluctuer quotidiennement et le niveau de risque repose sur les objectifs de placement de la Fondation et les titres dans lesquels elle investit. L'objectif de placement de la Fondation est de réaliser une croissance à long terme des revenus sur l'épargne des souscripteurs tout en assurant la préservation de cette épargne. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, les conseillers en placements de la Fondation ont recours à des stratégies de gestion active de portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion de la durée, la répartition par secteurs et l'analyse de crédit. Conformément à un engagement, les produits d'intérêts et de dividendes sur l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales peuvent être investis dans des titres de capitaux propres négociés sur une bourse canadienne. Ainsi, depuis le mois de mai 2014, la Fondation investit dans des titres de capitaux propres. À l'heure actuelle, la Fondation fait appel aux services-conseils de trois conseillers en placements inscrits qui l'aident à investir l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales ainsi que les intérêts et les dividendes qui sont générés par ceux-ci. Chacun de ces conseillers en placements offre des services-conseils et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres et d'autres placements qui composent les portefeuilles de placements. Les conseillers en placements s'assurent d'une grande diversification entre les émetteurs et les titres, et ils surveillent de façon continue l'incidence de divers risques sur les portefeuilles de placements.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des placements. Si les taux d'intérêt baissent ou augmentent, la valeur des placements augmentera ou diminuera en conséquence. Les conseillers en placements de la Fondation sont tenus de gérer les placements conformément à son énoncé de politique de placement. Afin d'atténuer le risque, les conseillers en placements doivent maintenir une durée modifiée du portefeuille dans les limites approuvées de l'indice de référence.

Le portefeuille d'instruments de créance de la Fondation par échéances se détaille comme suit :

Instruments par échéances à la valeur nominale	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
Échéant dans un an	16,9 %	12,8 %
Échéant entre un an et cinq ans	30,1 %	38,3 %
Échéant après cinq ans	53,0 %	48,9 %

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant une variation conséquente dans la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant stables, le portefeuille de placements en instruments de créance de 605 313 537 \$ (635 322 620 \$ au 31 décembre 2022), ce qui exclut les billets liés à des actions, aurait diminué ou augmenté d'environ 8 592 983 \$ (8 708 642 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

ii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus sont tributaires du risque de prix du marché découlant des incertitudes entourant les prix futurs des instruments. Le risque de prix touche plus particulièrement les titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2023, la juste valeur totale des titres de capitaux propres détenus par la Fondation s'élevait à 241 075 335 \$ (247 935 125 \$ au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, si les prix indiciaires sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, le portefeuille de placements en titres de capitaux propres aurait augmenté ou diminué d'environ 2 410 753 \$ (2 479 351 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

iii) Risque de change

La Fondation investit dans un fonds négocié en bourse (« FNB ») libellé en dollars canadiens qui détient des placements libellés en dollars américains. Ces placements créent un risque de change étant donné que les placements sous-jacents de ce FNB sont exposés au dollar américain. Par conséquent, la Fondation est exposée directement et indirectement au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Au 31 décembre 2023, la juste valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain s'élevait à 37 872 107 \$ (35 874 407 \$ au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était renforcé ou affaibli de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, la valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain aurait augmenté ou diminué d'environ 1 893 605 \$ (1 793 720 \$ au 31 décembre 2022).

Juste valeur des instruments financiers

Les informations à fournir sur les instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux. Le niveau 1 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif. Le niveau 3 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données non observables. Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est fondé sur la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. La politique de la Fondation est de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de la transaction qui donne lieu au transfert.

Les placements sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente. La valeur comptable de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, de la dette bancaire, des montants à recevoir pour la vente de titres, du montant à payer à

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

l'agent d'inscription du régime de bourses, des montants à payer pour l'achat de titres, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

La direction de la Fondation, qui est responsable des évaluations de la juste valeur, y compris des évaluations du niveau 3, obtient des prix auprès d'un fournisseur de services d'évaluation tiers.

Le tableau suivant présente un sommaire du classement des placements de la Fondation, soit les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur, au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2023

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	241 075 335 \$	– \$	241 075 335 \$
Obligations et bons du Trésor	7 813 230	597 500 306	605 313 536
	<u>248 888 565 \$</u>	<u>597 500 306 \$</u>	<u>846 388 871 \$</u>

Au 31 décembre 2022

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	247 935 125 \$	– \$	247 935 125 \$
Obligations et bons du Trésor	106 904 029	528 418 591	635 322 620
	<u>354 839 154 \$</u>	<u>528 418 591 \$</u>	<u>883 257 745 \$</u>

Titres de capitaux propres et obligations

Les titres de capitaux propres et les obligations de la Fondation sont classés au niveau 1 si le titre est négocié activement et s'il existe un prix coté.

Obligations et bons du Trésor

Les obligations et les bons du Trésor négociés sur les marchés secondaires sont classés au niveau 2. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

La Fondation a vendu son placement résiduel en billets liés à des actions de 33 572 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a réalisé un profit de 13 572 000 \$. La Fondation a n'a investi dans aucun billet lié à des actions au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

Autre risque

Le terrorisme, la guerre, les confrontations militaires et les événements géopolitiques connexes (et leurs conséquences) peuvent entraîner une augmentation de la volatilité du marché à court terme et avoir des répercussions à long terme sur les économies et les marchés en général au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays du monde. De même, les catastrophes naturelles et environnementales, comme les tremblements de terre, les incendies, les inondations, les ouragans, les tsunamis et les phénomènes météorologiques en général, ainsi que les propagations et les épidémies de maladies et de virus, peuvent causer d'importantes perturbations à moyen terme dans les économies et les marchés, nuire aux sociétés, aux secteurs, aux industries, aux marchés, aux monnaies, aux taux d'intérêt et d'inflation, aux notations, à la confiance des investisseurs et à d'autres facteurs qui influent sur la valeur des placements de la Fondation.

7. Instruments financiers par catégories

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des actifs financiers de la Fondation par catégories au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022. Tous les passifs financiers de la Fondation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 sont évalués au coût amorti.

Au 31 décembre 2023

	<u>Actifs financiers à la juste valeur</u>		
	<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
Placements	846 388 871 \$	– \$	846 388 871 \$
Trésorerie	–	2 259 592	2 259 592
Intérêts courus	–	3 491 291	3 491 291
Dividendes à recevoir	–	359 150	359 150
Subventions gouvernementales à recevoir	–	527 353	527 353
	<u>846 388 871 \$</u>	<u>6 637 386 \$</u>	<u>853 026 257 \$</u>

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

7. Instruments financiers par catégories (suite)

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers à la juste valeur

	<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
Placements	883 257 745 \$	– \$	883 257 745 \$
Trésorerie	–	4 158 264	4 158 264
Intérêts courus	–	3 504 794	3 504 794
Dividendes à recevoir	–	384 940	384 940
Subventions gouvernementales à recevoir	–	667 095	667 095
	<u>883 257 745 \$</u>	<u>8 715 093 \$</u>	<u>891 972 838 \$</u>

8. Gestion du risque de capital

Le capital des régimes est représenté par les parts des souscripteurs dans les régimes. Les parts des régimes sont admissibles aux cotisations des souscripteurs, aux subventions des gouvernements reçues et aux revenus cumulés. À l'échéance ou à la résiliation, les souscripteurs ont droit à leurs cotisations nettes, comme il est décrit dans le prospectus des régimes. Les restrictions imposées aux cotisations des souscripteurs sont énoncées dans le prospectus des régimes et établies par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les paiements tirés des régimes dépendent de restrictions qui sont également énoncées dans le prospectus des régimes et de l'admissibilité du bénéficiaire aux paiements en vertu du régime. Les variations pertinentes figurent dans les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. La Fondation s'efforce d'investir les cotisations reçues dans des placements pertinents, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour remplir ses obligations.

9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement

Selon les modalités des conventions du régime de bourses, au cours de certaines périodes, les produits de placement doivent être payés aux bénéficiaires (habituellement à la date d'échéance, qui est une date antérieure au versement des paiements d'aide aux études). Les produits de placement après la date d'échéance et les autres cotisations discrétionnaires versées par l'agent d'inscription du régime de bourses sont affectés au fonds complémentaire de bourses et au fonds d'enrichissement afin de constituer des paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente.

Le montant des paiements d'aide aux études supplémentaires et du remboursement des frais de vente dépend des fonds disponibles dans le fonds complémentaire de bourses et le fonds d'enrichissement pour chaque groupe de bénéficiaires. Chaque année, le conseil d'administration de la Fondation approuve l'affectation du montant entre les paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente au titre du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement. Les paiements au titre du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement sont inscrits dans les décaissements aux bénéficiaires à l'état des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le solde du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement à la clôture de chaque exercice est déterminé comme suit :

<i>Fonds complémentaire de bourses</i>	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023</u>	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 080 898 \$	15 546 888 \$
Produits (pertes) de placement après la date d'échéance	6 923 844	(7 033 332)
Produits de placement sur le solde du fonds	261 691	164 431
Remboursement des frais de vente	(338 117)	(325 953)
Variation des profits latents (pertes latentes), montant net	490 380	(1 179 878)
Paiements d'aide aux études supplémentaires	(4 260 293)	(2 091 258)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>8 158 403 \$</u>	<u>5 080 898 \$</u>

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement (suite)

<i>Fonds d'enrichissement</i>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2023</u>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2022</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice	483 679 \$	461 137 \$
Produits de placement après la date d'échéance	130 943	116 765
Remboursement des frais de vente	(33 303)	(34 310)
Paiements d'aide aux études supplémentaires	(119 402)	(59 913)
Solde à la clôture de l'exercice	461 917 \$	483 679 \$

10. Paiements d'aide aux études

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Nombre de parts		
Première bourse	30 600	27 111
Deuxième bourse	26 632	23 899
Troisième bourse	22 022	19 879
Montant des bourses par part		
Première bourse	360 \$	413 \$
Deuxième bourse	402 \$	385 \$
Troisième bourse	430 \$	430 \$

Les paiements d'aide aux études sont composés des paiements déterminés de bourse par part ainsi que des paiements additionnels de 2 126 737 \$ (1 987 983 \$ en 2022) pour les étudiants inscrits dans des programmes d'études admissibles dont la durée est inférieure à quatre années complètes.

La Fondation a également versé des paiements d'aide aux études de 415 433 \$ (454 303 \$ en 2022) et de 212 811 \$ (218 743 \$ en 2022) aux étudiants enregistrés dans les régimes Individuel et Performants, respectivement.

En vertu du régime collectif avec options, un bénéficiaire peut avancer l'année d'admissibilité à une année antérieure, ce qui peut se traduire par un paiement d'aide aux études évalué à sa valeur actualisée. De plus, les demandes tardives de paiement d'aide aux études sont assujetties à des frais. Les ajustements de paiements de bourse attribuables aux éléments susmentionnés ont totalisé 255 722 \$ (286 799 \$ en 2022). Au cours de l'exercice, des bourses afférentes à des demandes tardives totalisant 2 737 597 \$ (3 024 764 \$ en 2022) ont été versées en fonction du taux s'appliquant aux bourses pour 2022.

Le total des bourses versées en 2023 relativement aux 79 254 parts (70 889 parts en 2022) d'un montant de 360 \$ par part (413 \$ par part en 2022) pour la première bourse, de 402 \$ par part (385 \$ par part en 2022) pour la deuxième bourse et de 430 \$ par part (430 \$ par part en 2022) pour la troisième bourse, déduction faite des ajustements précédents, y compris des paiements de 2 126 737 \$ (1 987 983 \$ en 2022), de 415 433 \$ (454 303 \$ en 2022) et de 212 811 \$ (218 743 \$ en 2022) pour les programmes dont la durée est inférieure à quatre ans, le régime Individuel et le régime Performants, respectivement, s'est chiffré à 36 398 952 \$ (34 317 568 \$ en 2022).

11. Transactions avec des parties liées

Honoraires de l'agent d'inscription du régime de bourses

L'agent d'inscription du régime de bourses, Fonds d'études pour les enfants Inc., assure la distribution et l'administration des régimes au nom de la Fondation. En vertu de l'entente conclue avec la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses a été nommé à titre de distributeur et d'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de l'entente de distribution et d'administration, et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des honoraires qui sont approuvés annuellement et, par conséquent, ils correspondent à la valeur d'échange négociée conformément à l'entente. Les honoraires versés au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 se présentent comme suit :

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2023 et 2022

11. Transactions avec des parties liées (suite)

	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2023</u>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2022</u>
<i>Frais payés directement par le souscripteur</i>		
Frais de vente	696 216 \$	723 516 \$
Primes d'assurances collectives	1 395 188	1 547 699
Frais de dépôts	650 057	763 203
Charges administratives annuelles sur les dépôts de souscripteurs	4 245 174	4 635 604
Frais de service	1 048 600	1 149 075
 <i>Déduits des produits de la Fondation</i>		
Charges administratives	1 160 614 \$	1 046 660 \$

Rémunération du Comité d'examen indépendant et jetons de présence

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la rémunération totale versée aux membres du Comité d'examen indépendant et aux administrateurs s'est chiffrée à 31 265 \$ (31 209 \$ au 31 décembre 2022).

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau des conventions de bourses et des conventions d'entiercement

31 décembre 2023

Année d'admissibilité	Parts à l'ouverture	Apport en parts ¹⁾	Sortie de parts ²⁾	Parts à la clôture	Dépôts de capital	Produits de placement	Subventions gouvernementales	Produits de placement sur les subventions gouvernementales
Régimes admissibles aux paiements d'aide aux études						23 084 221	36 584 652	25 866 932
2024	59 515	8	15 301	44 222	11 634 304	30 488 214	23 101 944	13 015 527
2025	41 299	15 945	0	57 244	90 253 875	38 270 881	30 630 808	15 772 279
2026	35 402	28	(95)	35 525	55 615 868	20 014 347	18 553 130	8 102 451
2027	31 978	2	178	31 802	46 536 052	15 307 933	15 979 696	6 370 760
2028	28 074	13	271	27 815	38 038 041	11 242 893	13 236 220	4 837 711
2029	25 207	12	209	25 009	31 284 657	8 400 588	11 183 681	3 756 719
2030	22 436	26	159	22 303	25 730 153	6 140 186	9 253 633	2 814 336
2031	19 369	30	195	19 204	20 587 375	3 996 630	7 262 944	1 824 882
2032	15 299	18	237	15 080	14 733 138	2 382 099	5 169 702	1 109 340
2033	12 115	68	221	11 962	10 157 582	1 412 920	3 664 248	682 353
2034	10 143	62	190	10 016	7 486 006	918 537	2 619 199	427 309
2035	8 901	102	268	8 735	5 507 334	558 9998	2 050 684	284 566
2036	7 834	98	305	7 627	3 890 204	332 366	1 504 857	182 138
2037	6 914	129	240	6 803	2 769 671	189 015	1 100 410	112 745
2038	5 367	127	154	5 340	1 565 752	97 496	706 611	58 075
2039	3 109	340	144	3 305	586 023	32 421	327 004	21 151
2040	2 234	510	166	2 578	221 643	16 143	176 371	11 351
2041	1 359	1 245	338	2 266	68 784	4 841	92 234	4 924
2042	0	1 664	20	1 644	6 867	768	17 293	831
Régimes Individuels	5 605	372	487	5 490	10 285 230	4 679 469	8 853 194	3 235 271
Régimes Performants	34 576	1 503	4 653	31 427	6 155 365	1 134 618	2 869 206	986 777
	376 736	22 302	23 641	375 397	383 113 924 \$	168 075 584 \$	194 937 721 \$	89 478 428 \$

Représenté par :

Conventions de bourses

380 443 945

167 455 459

Contrats d'entiercement

2 669 979

1 250 125

383 113 924 \$

168 705 584 \$

Remarque : Les dépôts de souscripteurs sont remboursables en totalité aux souscripteurs.

¹⁾ Les apports de parts comprennent les achats et les transferts entrants.

²⁾ Les sorties de parts comprennent les résiliations et les transferts sortants.



LA FIDUCIE POUR L'ÉDUCATION DES
ENFANTS DU CANADA
Offerte au public par
FONDS D'ÉTUDES POUR LES ENFANTS INC.

Administrée par
LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION
DES ENFANTS DU CANADA

SIÈGE SOCIAL
3221, chemin North Service
Burlington, ON L7N 3G2

Téléphone : 905.331.8377
Télécopieur : 905.331.9977
Sans frais : 800.246.1203
Courriel : customerservice@cefi.ca
Site Web : www.cefi.ca

Réalisez le rêve